

Ces exemples nous montrent que nous pourrions rémunérer plus convenablement le travail agricole sans qu'il en coûte beaucoup plus aux consommateurs.

J'exhorte la Chambre à renvoyer ce projet de loi au comité pour que nous puissions étudier cette idée qui gagne de plus en plus la faveur des agriculteurs du Canada tout entier. Les journaux rapportaient il y a environ trois semaines que plus de 500 agriculteurs s'étaient réunis à Windsor, dans le comté d'Essex, pour exprimer leur appui à l'établissement de prix paritaires. Lundi dernier, un organisme agricole m'a invité à assister à une assemblée de plus de 200 agriculteurs. Au moins 150 producteurs sont venus, à London, pour manifester leur soutien à l'idée des prix paritaires.

Cette notion gagne du terrain parce que nos agriculteurs ont besoin de ces garanties pour continuer à exploiter leurs terres. Puisque tant d'autres groupes obtiennent des garanties dans notre société, ces producteurs se demandent pourquoi ils n'auraient pas droit eux aussi à une part équitable du marché. Si on leur accorde c'est-à-dire s'ils obtiennent plus d'argent et la garantie de vendre leurs produits, ils soutiennent qu'ils seront mieux en mesure d'intéresser les jeunes à l'agriculture et qu'ainsi leurs collectivités rurales prendront de l'importance, ce qui laissera aux citoyens un plus grand nombre d'emplois.

[Français]

De plus, monsieur le Président, je voudrais dire seulement que j'espère que tous les députés dans cette Chambre vont appuyer ce projet de loi cet après-midi. C'est un projet de loi qui est très important pour les fermiers du Canada et pour toute la population du Canada. Il s'agit de prix paritaires, et les prix paritaires sont déterminés par le coût de production et un profit pour le travail des agriculteurs canadiens. Ce projet de loi traite de cinq produits agricoles: le blé, l'orge, l'avoine, le porc et le bœuf.

Monsieur le Président, il ne faut pas oublier ceci: quand les choses vont mieux pour les familles du Canada, elles vont mieux pour nous tous partout au Canada parce que le fondement de notre économie, la chose la plus importante de notre économie, c'est le secteur agricole, la production de l'alimentation pour les Canadiens et pour les peuples partout dans le monde.

[Traduction]

Je supplie la Chambre de ne pas prolonger la discussion et faire échouer ce projet de loi. Je crois comprendre que nous pourrions probablement en venir à un accord et j'en remercie sincèrement mes collègues.

● (1710)

Je remercie le ministre de l'Agriculture (M. Wise) et le député de l'Alberta qui est sur le point d'intervenir, et je remercie mes collègues du parti libéral. J'ai hâte que l'on tienne des audiences publiques à ce sujet afin que les agriculteurs canadiens, puisqu'il s'agit d'une mesure à caractère agricole, puissent être consultés et aient leur mot à dire sur les orientations qu'ils souhaitent voir imprimées à cette économie pour eux-mêmes et pour leurs enfants.

Prix paritaires des produits agricoles—Loi

[Français]

M. Pierre Blais (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je voudrais d'abord féliciter mon honorable collègue de Yorkton-Melville (M. Nystrom) d'avoir apporté devant la Chambre le sujet de l'augmentation des prix pour les producteurs agricoles. J'ai même beaucoup apprécié sa dernière phrase, à la toute fin de son discours, quand il disait: Quand cela va bien dans l'agriculture, cela va bien dans beaucoup de secteurs économiques au Canada. C'est rafraîchissant d'entendre ces paroles d'autant plus qu'elles viennent de l'opposition. C'est d'autant plus intéressant. Avant on disait: Quand le bâtiment va, tout va. On peut dire maintenant: Quand l'agriculture va, ça va.

Il s'agit d'un intérêt, monsieur le Président, que je partage naturellement à l'instar de nombreux députés ici présents. L'objectif d'une agriculture progressiste et d'une rétribution raisonnable de l'investissement du travail, de la compétence des agriculteurs est essentiel à la vigueur de l'économie canadienne. Je pense que tous les gens ici, intéressés à l'agriculture, en sont bien conscients.

Même si je conviens avec mon honorable ami que l'objectif visé est le bon, la loi qu'il propose à ce moment-ci n'est peut-être pas tout à fait la bonne solution au moment où l'on se parle. En effet, monsieur le Président, j'espère que tous les députés de la Chambre sauront prendre conscience de la gravité de ce que propose le projet de loi pour le secteur agricole ainsi que des conséquences peut-être un peu dangereuses qu'il est susceptible d'avoir sur nos agriculteurs et sur notre commerce extérieur.

Cependant, le fait d'assurer aux agriculteurs une rétribution équitable de leur investissement mérite, je dis bien mérite, d'être évalué plus profondément. Mon collègue, l'honorable député de Wetaskiwin (M. Schellenberger), proposera plus tard que ce sujet soit déféré au Comité permanent de l'agriculture. D'ailleurs, je pense que mon honorable collègue, qui a parlé tout à l'heure, semblait d'accord pour que cette question soit discutée au Comité de l'agriculture.

L'idée de la fixation de prix paritaires paraît excellente. Voilà un objectif très louable que de vouloir permettre aux agriculteurs de couvrir leurs coûts de production et de réaliser des profits adéquats. C'est l'essence même de notre système économique. Ne serait-ce pas merveilleux si, en adoptant une loi, nous assurions la réalisation de ce rêve? Cependant, dans le contexte actuel, cela n'est peut-être pas aussi évident.

[Traduction]

Je pourrais ajouter que c'est lorsque la Communauté économique européenne a instauré à l'intention de ses agriculteurs un système de prix domestiques très élevés similaire au système proposé dans la mesure à l'étude qu'elle a commencé à éprouver des problèmes de surplus et de subsides.

Les États-Unis ont connu diverses expériences de prix paritaires, certaines mauvaises, d'autres bonnes. Or même là, monsieur le Président, le système est très différent de l'idée suggérée dans la mesure à l'étude. Le système américain tâche d'agir sur les prix agricoles pour donner aux producteurs le même pouvoir d'achat par rapport à une certaine période plutôt que de les établir selon une formule de prix de revient.

Je trouve particulièrement inquiétant, monsieur le Président, que l'on veuille instaurer au Canada un système de prix établis selon une formule de prix de revient alors que nous dépendons